Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Delivery Hero SE» du contrôle exclusif de la société « Glovoapp23 S.A. »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société « Delivery Hero SE » ;
- **La cible** : La société « Glovoapp23 S.A. » ;

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Marché de plateformes numériques de commande et de livraison à domicile.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 29 septembre 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION

Le Conseil de la Concurrence a reçu notification d'une opération de concentration économique portant sur la prise du contrôle exclusif par la société « Delivery Hero SE », de la société « GlovoApp23 SA » à travers l'acquisitionde 94,49 % de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Delivery Hero SE » est une société de droit allemand, dont le siège social est sis à Oranienburger Str. 70, 10117, Berlin, immatriculée au Registre du Commerce du tribunal local de Charlottenburg (Berlin), Allemagne, sous le numéro HRB 198015 B (anciennement HRB 187081 B). Il s'agit d'une multinationale européenne qui fournit principalement des services de commande et de livraison de nourriture en ligne dans plus de 60 pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, d'Asie et d'Amérique, sous diverses marques, notamment Foodpanda, Talabat, PedidosYa et Glovo.

« GlovoApp23 SA » est une société anonyme de droit espagnol, dont le siège social est sis au Rue Pallars, n° 190, Barcelone, Espagne, et enregistrée sous le numéro d'identification fiscale espagnol (NIF) A-66362906. Glovo est une plateforme technologique dont l'activité principale est le développement et la gestion d'une plateforme technologique qui, par le biais d'une application mobile ou d'un site internet (l'APP), permet à certains magasins locaux de certaines villes de proposer leurs produits par son intermédiaire. Glovo est présente à l'échelle mondiale et opère dans plus de 20 pays, notamment au Maroc, à travers ses filiales marocaines actives dans le domaine des plateformes technologiques de commande et de livraison à domicile.

Fait à Rabat, le 18 septembre 2025.